

Master Gestion de patrimoine

Développer une expertise juridique, fiscale et financière pour devenir conseiller en gestion de patrimoine.

Intitulé officiel : Master Droit, économie et gestion mention Finance parcours Gestion de patrimoine

Présentation

Publics / conditions d'accès

Le master s'adresse en priorité à des adultes justifiant d'une expérience professionnelle et souhaitant évoluer dans leur carrière, consolider leurs compétences ou en acquérir de nouvelles, ou qui souhaitent s'engager dans une démarche de reconversion professionnelle.

Le niveau M1 :

L'entrée dans le Master 1 (M1) fait l'objet d'une **sélection sur dossier**. Le niveau M1 est ouvert :

- aux titulaires d'un diplôme bac+3 ou équivalent, dans un domaine de formation compatible avec le Master, et disposant de préférence d'une expérience professionnelle dans le domaine du Master ;
- aux titulaires d'une niveau bac+3 *via* une procédure de VAE, VAPP ou VES (voir vae.cnam.fr), avec une expérience professionnelle dans le domaine du Master.

Le niveau M2 :

Les candidats **admis au niveau M1** accèdent au Master 2 (M2) après avoir validé la totalité du cursus M1 (60 crédits ECTS).

L'**entrée directe** au niveau M2 fait l'objet d'une sélection sur dossier, avec test d'admission et éventuellement un entretien, et est ouverte :

- aux titulaires d'un diplôme bac+4 ou plus, avec de préférence une expérience professionnelle dans le domaine du Master ;
- aux titulaires d'une niveau bac+4 ou plus, *via* une procédure de VAE, VAPP ou VES (voir vae.cnam.fr), avec une expérience professionnelle dans le domaine du Master.

Les **dossiers de candidatures** sont téléchargeables sur le site de l'**EFAB** (EPN9) entre avril et début septembre.

Objectifs

Ce master s'adresse en priorité à des professionnels exerçant dans le domaine de la banque/finance/assurance ou dans le domaine de la fiscalité et du droit, et qui souhaitent s'orienter vers une carrière de conseiller en gestion de patrimoine. Le cursus fournit les compétences financières, juridiques, fiscales et économiques nécessaires à la gestion de patrimoine, et requiert de la part des candidats un sens développé de l'accompagnement et de la relation au client.

La formation est dispensée en majorité par des professionnels experts dans les domaines de la fiscalité, du droit et de la finance. Le cursus fournit les connaissances fondamentales et les compétences techniques permettant de devenir opérationnel dans les fonctions de conseiller en investissements financiers, conseiller de clientèle privée, chargé d'affaires patrimoniales, conseiller en gestion de patrimoine, expert/ingénieur patrimonial..., dans le secteur banque et assurance, en cabinet indépendant ou en *family office*.

Non valide depuis le 31-08-2022

Arrêté du 10 avril 2025.

Accréditation jusque fin 2029-2030. le 10-04-2025

Code : MR10704A

120 crédits

Master

Responsabilité nationale :

EPN09 - Economie Finance Assurance Banque (EFAB) / Alexis-Guillaume COLLOMB

Responsabilité opérationnelle

: Lionel ALMEIDA

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 6 (ex Niveau II)

Niveau CEC de sortie : Niveau

7 (ex Niveau I)

Mention officielle : Arrêté du 10 avril 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification

:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Finances, banque, assurances, immobilier (313) , Organisation des services financiers (313p) , Vente de produits financiers (313w)

Métiers (ROME) : Responsable marché bancaire particuliers (C1204) , Gérant / Gérante de banque privée (C1303) , Conseiller / Conseillère gestion banque privée (C1205) , Conseiller / Conseillère en patrimoine financier (C1205) , Conseiller / Conseillère en gestion de patrimoine financier (C1205) , Conseiller / Conseillère en gestion de fortune (C1205) , Conseiller / Conseillère en développement de patrimoine (C1205) , Conseiller / Conseillère en assurance produits d'épargne (C1102) , Chargé / Chargée de clientèle particuliers de banque

Modalités de validation

Master 1 :

Le rythme de formation en M1 est personnalisé (en un an ou plus).

Pour valider le niveau M1, il est nécessaire de **valider chaque UE** avec une note d'au moins 10/20 et de **valider l'expérience professionnelle** (UA122T).

Validation de l'expérience professionnelle (UA122T) :

- 2 années d'expérience dans le domaine du master à l'issue du master
- ou 3 années d'expérience hors domaine, complétées d'un stage de 6 mois dans le domaine du master
- ou valider 2 UE supplémentaires à choisir dans la maquette du M1 + un stage de 6 mois dans le domaine du master (en accord avec le responsable pédagogique)

Master 2 :

Le rythme de formation en M2 est organisé **sur deux ans** (1^e année de M2 et 2^e année de M2), afin de rendre la formation compatible avec une activité professionnelle. Un cursus **en un an** est possible sous réserve d'accord du jury d'admission.

Pour valider le niveau M2 :

- Obtenir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des UE de *1^e année de M2*, sans note inférieure à 8/20.
- Obtenir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des UE de *2^e année de M2*, sans note inférieure à 8/20
- Valider le mémoire avec une note d'au moins 10/20
- Valider l'expérience professionnelle avec remise d'un rapport d'activité, avec les conditions suivantes :
 - 2 années d'expérience dans le domaine du master à l'issue du M2
 - ou 3 années d'expérience hors domaine à l'issue du M2 et/ou réaliser un stage de 4 mois minimum dans le domaine du master (en accord avec le responsable pédagogique)

Compétences

- Dresser le bilan patrimonial de ses clients
- Accompagner ses clients dans la définition de leurs objectifs patrimoniaux, en tenant compte de leur problématique familiale (régime matrimonial, transmission, etc.)
- Définir une stratégie patrimoniale en tenant compte du cadre fiscal et juridique, et en intégrant les besoins financiers du client et son aversion pour le risque
- Conseiller ses clients en vue de constituer un patrimoine, diversifier ses investissements, préparer sa retraite ou une succession

(C1206) , Cadre de la gestion en patrimoine immobilier (C1501)

Code répertoire : RNCP35913

Code CertifInfo : 112475

Contact national :

EPN09 - département EFAB

292 rue Saint Martin

accès 3

75003 Paris

01 58 80 87 45

Boris Buljan

boris.buljan@lecnam.net

M1:

Pratique des taux d'intérêt et produits monétaires et obligataires	GFN133
	6 ECTS
Actions, gestion des portefeuilles et produits dérivés	GFN134
	6 ECTS

une UE à choisir parmi : 6 ECTS

Décisions financières à long terme et évaluation des actifs financiers	GFN105
	6 ECTS
Analyse financière et instruments de marché pour l'entreprise	GFN135
	6 ECTS
Finance internationale : Environnement international et marché des changes	GFN137
	6 ECTS

une UE à choisir parmi : 6 ECTS

Mécanismes de l'économie contemporaine	ESD103
	8 ECTS
Théorie des jeux	ESD107
	8 ECTS
Les transformations du travail et de l'emploi, une perspective économique et internationale	ETE101
	6 ECTS

Deux UE à choisir parmi : 12 ECTS

Gestion de trésorerie et relations banques-entreprises	GFN108
	6 ECTS
Finance et Informatique des Salles de Marchés (FISM) I	GFN145
	6 ECTS
Finance et Informatique des Salles de Marché (FISM) II	GFN246
	6 ECTS
Introduction à l'économétrie	ESD109
	8 ECTS
Méthodes mathématiques pour la finance et l'économie	MVA113
	6 ECTS
Mathématiques financières	ACT106
	8 ECTS
Principes généraux et outils du management d'entreprise	MSE146
	8 ECTS
Activités et biens de l'entreprise	DRA110
	6 ECTS
Règles générales du droit des sociétés	DRA112
	6 ECTS
Introduction au droit de la transmission des entreprises familiales	DRA121
	4 ECTS

Une UE à choisir parmi : 6 ECTS

Anglais professionnel	ANG330
-----------------------	--------

	6 ECTS	
Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	ANG200	6 ECTS
Anglais Finance Comptabilité	ANG400	6 ECTS
Expérience professionnelle ou stage	UA122T	18 ECTS
M2 1ère année 28 ECTS		
Economie des activités et produits bancaires	BAN201	6 ECTS
Droit et fiscalité du patrimoine	BAN209	6 ECTS
Investissements financiers et alternatifs	BAN210	4 ECTS
Finance pour la gestion de patrimoine	GFN244	6 ECTS
Macroéconomie financière et analyse de la conjoncture	GFN227	6 ECTS
M2 2ème année 32 ECTS		
Ingénierie patrimoniale	BAN211	4 ECTS
Relation clientèle, éthique et déontologie	BAN212	4 ECTS
La gestion du patrimoine du dirigeant et de l'entreprise	DRA206	6 ECTS
English for Business and Finance	GFN243	2 ECTS
1 UE à choisir parmi : 6 ECTS		
Crypto-actifs et nouveaux modes de paiement	GFN251	6 ECTS
Finance sociale et durable	GFN252	6 ECTS
Financement des start-up	GFN253	6 ECTS
Ingénierie financière : Capital-investissement et Financements structurés	GFN218	6 ECTS
Mémoire	UAGF04	8 ECTS
Expérience professionnelle ou stage	UAGF05	2 ECTS

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc

Liste de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
MR107B14 RNCP35913BC01 Gestion des actifs financiers et outils quantitatifs (S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques)	Opérer des calculs actuariels et valoriser les actifs financiers (obligations, actions, produits dérivés) Identifier et quantifier les risques attachés aux produits et aux modèles Appliquer des méthodes numériques et quantitatives (mathématiques financières, probabilité, statistiques) et des programmes économétriques à l'évaluation des produits financiers Analyser les différents actifs financiers et les actifs réels pour construire un produit adapté aux besoins de clients (particuliers ou institutionnels) Identifier des solutions de financement ou de placement sur les marchés monétaires et obligataires Suivre l'évolution des valeurs composant les portefeuilles gérés et adapter leur composition afin de contribuer à la politique d'allocation d'actifs Elaborer et mettre en place les techniques de gestion de la trésorerie et de gestion prévisionnelle de court terme, y compris les outils numériques et les systèmes d'information
MR107B24 RNCP35913BC02 Techniques juridiques, fiscales et financières pour la gestion de patrimoine (Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés)	Accompagner le client dans ses choix patrimoniaux en tenant compte du contexte et des conséquences juridiques et fiscales Proposer de manière éclairée un large choix de placements financiers et alternatifs pour la gestion de patrimoine Conseiller sur les principes et les choix d'allocation de portefeuilles de titres financiers Mesure et gérer les risques bancaires en conformité avec le cadre réglementaire Anticiper et analyser l'environnement économique et financier et évaluer ses impacts sur les choix de placements
MR107B34 RNCP35913BC03 Décisions financières et pilotage économique et financier (Communication spécialisée pour le transfert de connaissances)	Procéder à une démarche de planification financière en vue de décisions d'investissement. Mener une analyse financière opérationnelle permettant la prise de décision et la recherche de performance interne. Mesurer l'impact du levier financier sur la création de valeur et évaluer les risques de difficultés financières. Communiquer et mettre en œuvre une stratégie opérationnelle au sein d'organisations complexes et internationales. Définir une stratégie d'entreprise qui tient compte de la conjoncture économique, des problématiques de gouvernance, des enjeux sociétaux et de qualité du travail au sein des organisations Mesurer le risque de change, utiliser les produits financiers du marché à terme et des dérivés pour couvrir une position de change et s'initier aux logiciels de salles de marché Conduire le management d'une équipe et animer un groupe de travail de dimension internationale.
MR107B44	Réaliser un diagnostic et une évaluation des besoins patrimoniaux d'un client en vue de formuler des préconisations et conseils juridiques, fiscaux et financiers Intégrer les techniques juridiques et fiscales nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie de transmission

RNCP35913BC04

Bilan et diagnostic patrimonial de clientèle privée et du dirigeant
d'entreprise (Appui à la transformation en contexte
professionnel)

Appliquer les techniques juridiques et fiscales permettant de
protéger le patrimoine privé du dirigeant et définir une bonne
organisation patrimoniale

Conseiller une clientèle privée dans le respect des règles
éthiques et déontologique du métier de conseiller en gestion de
patrimoine

Communiquer en anglais avec une clientèle internationale